le cnam
Nouvelle-Aquitaine

Fiche récapitulative

Certificat de compétence : CC10000A | Certificat de compétence Chargé de développement RH

225
Total d'heures d'enseignement

30
Crédits ECTS

Présentation

Le certificat de compétence "Chargé de développement RH" est votre porte d'entrée vers une carrière stimulante dans le domaine stratégique de la gestion des ressources humaines. Cette formation hors temps de travail vous permettra de développer les compétences nécessaires pour concevoir et mettre en ?uvre des politiques de développement des compétences, des plans de formation, des programmes de gestion des talents et des initiatives de gestion du changement. Devenez un acteur clé dans le développement du capital humain de l'entreprise et contribuez à son succès à long terme. Obtenez votre certificat de compétence "Chargé de développement RH" et faites progresser votre carrière dès aujourd'hui.

Mentions officielles :

Intitulé officiel figurant sur le diplôme : Certificat de compétence Chargé.e de développement RH

Code NSF : 315 - Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Code(s) ROME :

- Coordinateur / Coordinatrice ressources humaines [M1503]
- Chargé / Chargée du développement des ressources humaines [M1502]

Code(s) Formacode :

- ressources humaines [33054]

Taux de réussite :

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

- Comprendre les enjeux et maîtriser les principaux outils de la fonction RH
- Acquérir les savoir-faire indispensables
- maîtriser les instruments de gestion à mettre en place
- Acquérir les moyens d'évoluer vers une fonction de responsable RH.

Compétences :

- Comprendre les enjeux de la fonction RH

- Maitriser les principales activités RH (recrutement, définition des fonctions, gestion de l'emploi et des compétences, relations sociales, rémunération etc..)

- Maîtriser le cadre juridique de la fonction

Prérequis

Cette certification est accessible à tous/tes

Délais d'accès

Le délai d\'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu\'à mi-mars

Exemple : Je m\'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d\'accès est donc de 4 mois.

Parcours conseillé

- Télécharger le parcours conseillé

Programme

Légende:

Cours en présentiel

Cours 100% à distance

Mixte: cours en présentiel et à distance

Unités Obligatoires	Année 2023/2024	Année 2024/2025	Année 2025/2026
FPG001 | Initiation au management et Gestion des Ressources Humaines 4 ECTS 36 heures	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 1
DRS101 | Droit du travail : relations individuelles 6 ECTS 51 heures	Semestre 2	Semestres 1 et 2	Semestres 1 et 2
FPG102 | Concevoir et mettre en oeuvre les stratégies de GRH 6 ECTS 51 heures	Semestre 1	Semestre 1	Semestre 1
FPG108 | Gestion des talents et IA générative 4 ECTS 36 heures	Semestre 2	Semestre 2	Semestre 2
DRS102 | Droit du travail : relations collectives 6 ECTS 51 heures	Semestre 2	Semestres 1 et 2	Semestres 1 et 2
UAMG01 | Rapport d'activité ou de stage 4 ECTS 3 heures	Semestres 1 et 2	Semestres 1 et 2	Semestres 1 et 2

Modalités

Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques sont détaillées dans chaque unité qui compose le parcours.

Modalités de validation

Activité faisant l'objet d'un mémoire. Le rapport d'activité devra démontrer que l'auditeur peut comprendre et pouvoir suivre l'évolution de l'entreprise en GRH et maîtriser les outils de la GRH à travers une étude de cas de son entreprise.Son rapport d'activité sera validé par un jury composé d'un professeur et d'un membre de la DNF. Il comportera une vingtaine de pages. Il validera toutes les unités d'enseignement

Informations complémentaires

- Suivre toutes les UE du certificat et les valider avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 sans note inférieure à 8
- Valider le projet avec une note supérieure ou égale à 10/20.

La validation des enseignements et du projet doit s'effectuer dans un délai maximum de 4 ans.

Chaque unité d'enseignement (UE) est affectée d'une valeur en crédits ECTS conformes à la norme européenne de l'enseignement supérieur. Les crédits représentent l'unité de mesure du travail de l'auditeur pour toutes les UE qui composent une formation : cours, TD, TP, stage, mémoire, projet, travail personnel, etc. Les crédits sont acquis dès que l'auditeur obtient une note égale ou supérieure à

la moyenne. Ils sont aussi transférables dans un autre établissement d'enseignement supérieur, en France ou dans un pays de l'espace européen.

Il est possible d'obtenir une validation totale et/ou partielle de son parcours par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) et/ou de la validation des études supérieures (VES). Pour en savoir plus.

Tarif

Avec mon CPF	2.610 €
Mon employeur finance	5.220 €
Pôle Emploi finance	2.610 €
Je finance avec le co-financement Région	Salarié : 780 €
Je finance avec le co-financement Région	Demandeur d'emploi : 624 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formationopen_in_new ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Blocs de compétences

Pas de possibilité de valider un ou des blocs de compétences sur ce diplôme.

Suites de parcours : poursuites d'études possibles

Suite de parcours possible au Cnam Nouvelle-Aquitaine vers la troisième année de licence générale "Gestion des Ressources Humaines" (LG03605A open_in_new) si vous êtes titulaire d'un Bac +2.

Passerelles : lien entre certifications

Pas de passerelles possibles au Cnam Nouvelle-Aquitaine.

Débouchés - Métiers visés

Débouchés :

Toute fonction nécessitant des compétences de base en RH : management, recrutement, gestion du personnel, etc.

- Code ROME M1502 - Chargé du développement des ressources humaines
- Code ROME M1503 - Coordinateur ressources humaines